

VILLEURBANNE

Agence
de Villeurbanne – Caluire
149 cours Emile Zola,
69100 Villeurbanne

Téléphone
Rédaction : 04.78.85.74.00
Pub : 04.72.22.24.37

Mail
lprvilleurbanne@leprogres.fr
lprpublicite@leprogres.fr

Web
www.leprogres.fr/rhone/
villeurbanne

Facebook
www.facebook.com/
leprogres.villeurbanne

VILLEURBANNE SOCIÉTÉ

Leurs squat incendié, plus de 100 roms et Albanais à la rue



■ Des hommes, jeunes, des femmes et de très nombreux enfants ont passé la nuit sur le trottoir, après qu'un incendie s'est déclaré lundi en début de soirée dans leur squat de la rue Emile-Decors. Photo Emilie CHAUMET

La préfecture était, ce mardi, en recherche de solutions pour les familles roms et albanaises forcées de quitter leur squat du 62, rue Emile-Decors, près de la route de Genas. Un incendie s'y est déclaré lundi soir, sans faire de blessés.

Sur le trottoir, des familles assises par terre, des valises couvertes de suie, quelques couvertures et des questions : où dormir, où manger ? Les enfants, dont certains sont scolarisés à l'école Jules-Guesde, ne sont pas aller en classe. Sans solution immédiate de relogement, les occupants du squat qui a pris feu lundi soir ont passé la nuit dehors. Quelques femmes, six ou sept, des bébés, ont trouvé refuge en urgence dans une salle paroissiale de Villeurbanne. La présence d'une vingtaine d'enfants de moins de 6 ans, dont

un nourrisson de deux mois, qui lui, serait parti à l'hôpital avec sa mère, inquiète particulièrement les représentants du Collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation et le soutien des enfants des squats (Classes) et de Médecins du monde. Ce mardi matin, en même temps que se tenait une réunion à la préfecture à Lyon (lire ci-dessous), ces associations étaient présentes, avec un camion de la Croix-Rouge, pour tenter d'apporter un peu d'aide concrète : des boissons chaudes, des compotes, des couches, etc. Lundi soir, un incendie s'est déclaré au premier étage d'un grand bâtiment désaffecté, qui abritait jusqu'au début 2015, un centre de contrôle technique automobile. Depuis le mois de mai dernier, il était occupé par des roms de Roumanie et des Albanais. Insalubre, le bâtiment était bordé d'une décharge à ciel ouvert dans la cour.

Selon des témoins, jusqu'à 200 personnes ont logé là. 115, selon le dernier recensement de la préfecture du Rhône, qui a bien identifié le squat et qui « travaille sur le diagnostic social ».

Les sapeurs-pompiers sont venus rapidement à bout des flammes et un gardien a été mis en place dans la nuit, pour éviter toute intrusion dans le bâtiment. On ignore l'origine du sinistre. Certains occupants des lieux parlent du compteur électrique qui a fait des étincelles, d'autres d'une plaque de cuisson restée allumée dans une pièce fermée à clé, d'autres encore d'un chauffage défaillant...

Ce mardi matin, des pères tentaient d'entrer et de sauver quelques affaires. Avant de retourner sur le trottoir d'en face. Où ils allaient très probablement, en famille, passer une seconde nuit.

E.C



■ Le feu a pris à l'étage de cet ancien contrôle technique automobile occupé depuis mai 2016. Le tribunal avait signifié, le 22 novembre dernier, un délai de deux mois aux occupants pour quitter les lieux. Le bâtiment pourrait être muré en attendant d'être rasé. Photo Emilie CHAUMET

Quelques pistes pour des solutions « d'ici à la fin de la semaine »

Parmi les 115 personnes connues pour habiter le squat de la rue Emile-Decors, la préfecture du Rhône indiquait lundi en fin d'après-midi, après une réunion le matin, avoir identifié quatre familles qui relèvent du droit d'asile et qui vont être orientées vers un centre d'accueil. « Pour les familles les plus vulnérables, soit un tiers des 115 personnes », une orientation « vers un hébergement d'urgence » devrait être proposée « d'ici à la fin de la semaine ». Sont concernés, les enfants de moins de 3 ans, les personnes âgées, malades ou handicapées. Pour les autres, la préfecture ne semble pas avoir de solution, et pour tous, rien pour la nuit de mardi à mercredi. Elle rappelle qu'elle héberge déjà de nombreuses personnes dans l'agglomération. « Le préfet cherche des places pour mettre ces gens à l'abri », nous a-t-on indiqué. La solution de l'ouverture exceptionnelle d'un gymnase a été écartée. « Ce n'est pas la procédure. » Selon les associations, des propositions de chambres d'hôtel auraient été faites « à moins qu'elles-mêmes ne proposent un lieu qui pourrait héberger 70 personnes ».